

MODIFIER LE CODE DU TRAVAIL ?

31 mai 2017

Le Président de la République et le Gouvernement entendent poursuivre la modification du Code du Travail.

Des « idées neuves » basées sur le rapport ATTALI commandé il y a dix ans...

AU PROGRAMME :

Élargissement du périmètre de l'inversion de la hiérarchie des normes (notamment sur les salaires), plafonnement des indemnités prud'homales aux salariés en cas de licenciement abusif, regroupement des instances représentatives du personnel...

Mais un sondage Odoxa pour France info, publié le 24 mai au lendemain des premières consultations avec les centrales syndicales et patronales, nous apprend que les Français se montrent très partagés sur l'opportunité d'aller plus loin que la Loi El Khomri pour réformer le Code du Travail :

- 48 % y sont favorables
- 51 % opposés

Par ailleurs, 63 % d'entre eux souhaitent que le Président de la République, qui a reçu mardi les partenaires sociaux, **"tienne le plus compte possible des objections des syndicats, quitte à revoir les réformes qu'il veut proposer"**.

Cette enquête montre que **le chef de l'État n'a pas obtenu un blanc-seing l'exonérant d'un vrai dialogue social**.

On ne le répètera jamais assez, Emmanuel Macron a été élu par une majorité de Français qui ne voulaient pas du Front National.

QUE DIT LA CGT ?

La CGT pour sa part n'entend pas en rester à la seule dénonciation du programme gouvernemental ou de sa méthode à la hussarde.

Elle défend au contraire des propositions sociales et économiques bien concrètes en faveur des salariés. À commencer par **un nouveau Code du Travail simplifié, mais renforçant les droits des salariés et de leur représentation**, fondé sur le respect de la hiérarchie des normes, en s'appuyant sur le travail de juristes compétents. Bref, **un vrai Code du XXIème siècle**.

Elle milite aussi depuis des années pour un nouveau statut du travail salarié et une véritable sécurité sociale professionnelle.

PROLONGER

Les propositions « novatrices » du Président de la République s'appuient sur le rapport ATTALI commandé par Nicolas SARKOZY il y a 10 ans.

A l'époque, le rapporteur qui n'était autre qu' Emmanuel MACRON, affirmait :

« Ces réformes devront ensuite être poursuivies avec ténacité, pendant plusieurs mandats, quelles que soient les majorités... ».

Pour aller plus loin, consultez notre article publié en juin 2016 : <https://goo.gl/1NM7hl>

